



**MAR** MOUVEMENT  
ASSOCIATIF  
RENNAIS

N°6 FÉVRIER 2015

# LA LETTRE

## Sommaire

- 1/ Les interventions
  - Jeune chambre économique
  - Maison du Ronceray
  - Association rennaise des centres sociaux
- 2/ La Maison des associations
- 3/ Les projets du MAR
- 4/ Nous contacter

Les associations ont une place de plus en plus importante à tenir dans la vie de la Cité. Dans le même temps, la vie associative est en transition : les évolutions constantes de la société obligent les associations à s'adapter mais également à anticiper.

En invitant les acteurs associatifs à un brunch sur le thème « associations : promouvoir les compétences », le Mouvement associatif rennais a souhaité engager une réflexion sur la montée en compétences et en puissance des bénévoles dans les associations. En effet, à Rennes, 42 % des associations déclarent avoir des difficultés à trouver des personnes disposées à intégrer les instances dirigeantes. A la Maison des associations, samedi 21 février, trois associations ont partagé leurs pratiques en la matière : la Jeune chambre économique (JCE), la Maison du Ronceray et l'Association rennaise des centres sociaux (A.R.C.S). Ces structures ont trouvé leur propre modèle de gouvernance facilitant la montée en compétence et la prise de responsabilité des bénévoles.

Une année 2015 riche en projets.

Le 21 mars se déroulera l'assemblée générale du MAR à la Maison des associations. Ce moment important dans le fonctionnement du MAR permettra de faire le point sur son développement et de définir ses axes d'actions à court et moyen terme. Si vous souhaitez mieux nous connaître et vous impliquer au MAR, n'hésitez pas à y participer.

---

## 9<sup>e</sup> brunch : Associations promouvoir les compétences le samedi 21 février 2015

Beaucoup de personnes s'impliquent dans les associations : administrateurs, bénévoles, adhérents, usagers. Elles ont toutes des qualités, mais comment « mettre à profit » leurs compétences et ainsi les faire « monter » en compétences et en puissance ? Comment des structures ont mis en place des cheminements de parcours, des stratégies pour faire de la place aux membres dans leur structure ? Sur Rennes en 2012 : 220 microcrédits pour 320 personnes accompagnées 35 bénévoles

### 1/ Les interventions lors du brunch

#### Jeune chambre économique ● intervention de Nicolas Panaget

La Jeune chambre économique de Rennes et sa Région qui est affiliée au réseau de la Jeune chambre économique française et de la Jeune chambre internationale qui dispose du statut de membre général consultatif à l'ONU. Elle a pour vocation de contribuer au progrès de la communauté mondiale en donnant aux jeunes l'opportunité de développer leurs talents de leaders, de prise de responsabilité sociale, l'esprit d'entreprise et la solidarité nécessaires pour créer des changements positifs. Les membres de la Jeune chambre, âgés de 18 à 40 ans, sont étudiants, salariés, cadres, en recherche d'emploi ou chefs d'entreprise.

La JCE renouvelle ses instances par obligation statutaire : le conseil d'administration est élu pour une année et théoriquement non renouvelable. Cela signifie qu'un membre du conseil d'administration ne peut être élu deux fois pour le même poste.

Se pose alors la question de la continuité de la gouvernance avec une rotation du bureau aussi rapide : la solution est que le président sortant est membre de droit du conseil d'administration en tant que « Past-président ». Son rôle est d'éclairer le nouveau conseil d'administration sur les décisions antérieurement prises, sur les orientations décidées en amont. De plus, interrogé sur le devenir des membres de la JCE après 40 ans, Nicolas explique que les membres remarquables de plus de 40 ans deviennent membres à vie en passant à un statut de sénateur, avec la mission de coacher les membres de la JCE.

Afin de garantir la montée en compétence et de former à la prise de responsabilité, il existe au sein de la Jeune chambre un « parcours du membre ». En effet, un membre ne peut théoriquement pas prétendre à devenir président dès la première année. Pour permettre la montée en compétence des bénévoles, la Jeune chambre se veut être un organisme de formation à la prise de responsabilité et ce à travers plus de 70 modules de formations qui sont dispensés pour partie à l'échelon local, mais essentiellement au niveau régional et national. La JCE offre donc des opportunités. Le conseil d'administration accompagne la personne souhaitant porter un projet pour être pilote d'une commission. Ces formations sont accompagnées d'un parcours de prise de responsabilité : directeur de commission ; membre du Conseil d'administration ; président. Sur les 2 derniers échelons, le membre doit remplir différents critères pour pouvoir prétendre à une nouvelle prise de responsabilité.

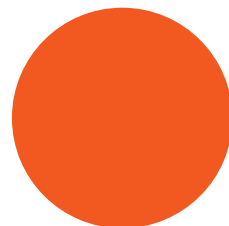
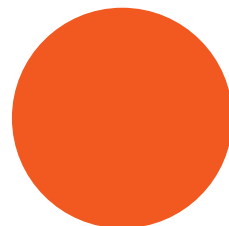
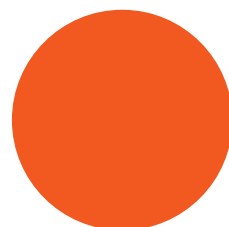
Pour plus d'informations : [www.jce-rennes.org](http://www.jce-rennes.org)

#### Maison du Ronceray ● intervention de Roger Masson

Autrefois gérée par la CAF en tant que centre social, la Maison du Ronceray a dû faire évoluer son projet associatif. Aujourd'hui, la Maison du Ronceray est un équipement de proximité du quartier 7 (Francisco Ferrer. Landry. Poterie) ouvert à tous les habitants. C'est aussi un lieu d'accueil de toutes les initiatives habitants. Le projet de cette « Maison des initiatives » ne cesse de grandir et de rassembler un nombre de plus en plus important d'habitants au fil des années.

Pour expliquer ses stratégies en matière de renouvellement des dirigeants et de montée en compétences et en puissance des membres, Roger Masson, vice-président de l'association, parle d'animation des ressources humaines bénévoles et salariés. Une séparation stricte des pouvoirs doit être respectée dans un premier temps : les décisions sont prises par le conseil d'administration et les décisions d'exécution par le bureau et les salariés. Chaque membre du bureau a une fonction spécifique, ce qui permet au président d'être responsable sans avoir à porter toutes les missions. Des commissions sur différentes thématiques (gouvernance, projet de développement, etc.) sont ouvertes à tous et font des propositions en instances. La commission gouvernance est chargée notamment de la gestion des ressources humaine bénévole et salarié.

La particularité de la Maison du Ronceray est que les salariés ne mettent pas en place les activités mais les accompagnent, les projets sont initiés et mis en œuvre par les habitants.



Il n'y a pas de cadre de compétences a priori pour mener des projets, mais l'intérêt est « d'augmenter » les compétences des bénévoles pour qu'ils puissent remplir leur missions et devenir bénévole responsable. Cette stratégie se fait en plusieurs étapes.

**1<sup>er</sup> étape :** le bénévole devient responsable d'activité. Le CA approuve l'activité selon sa cohérence avec les objectifs et détermine le cadre d'appui dont le bénévole aura besoin.

**2<sup>e</sup> étape :** l'adhérent usager de l'activité devient responsable de l'animation de l'activité. De cette façon, ceux qui pratiquent l'activité sont capables de mener l'activité.

**3<sup>e</sup> étape :** la mise en œuvre par les bénévoles des activités mobilise pour accéder à d'autres fonctions, notamment administrateurs.

De plus, des plans de formations sont organisés avec l'accompagnement du Conseil régional comprenant d'une part, les formations des bénévoles adhérents et d'autre part, les formations des bénévoles administrateurs. La mise en œuvre du livret de bénévole permet de savoir également quelles formations sont pertinentes pour chaque bénévole et permet la reconnaissance des compétences acquises par le bénévolat. Interrogé sur la difficulté à trouver des bénévoles, Roger Masson explique, qu'il n'y a pas pour lui de diminution de bénévoles mais des difficultés à leur faire prendre des responsabilités. Aujourd'hui, il y a 745 adhérents, 78 bénévoles et 15 personnes au CA à la Maison du Ronceray. Une stratégie d'anticipation implique que chaque départ soit prévu par les administrateurs en amont. Une fois que la limitation des mandats est actée dans les statuts, tout le monde le sait et peut ainsi anticiper son départ. La consigne est de prévoir les conditions de son remplacement.

Pour plus d'informations : [www.la-maison-du-ronceray.info/](http://www.la-maison-du-ronceray.info/)

## Association rennaise des centres sociaux ● Frédérique Le Guennec et Francine Barny

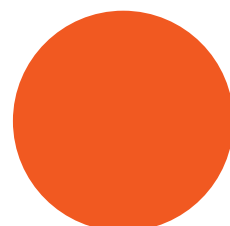
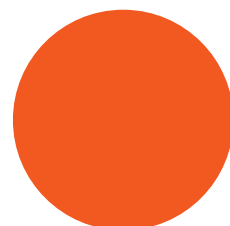
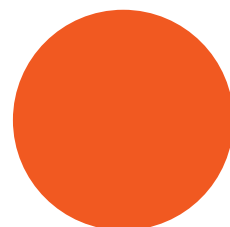
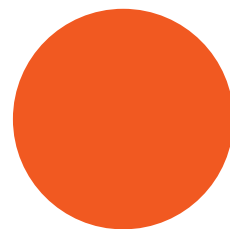
L'Association Rennaise des Centres Sociaux (A.R.C.S.) regroupe les 6 centres sociaux implantés dans les 6 quartiers de Rennes. L'association œuvre pour donner la parole aux habitants et faciliter leur participation aux décisions de l'association. Les habitants peuvent se faire élire et agir sur la gestion des centres sociaux. Il s'agit d'une «co-gestion» entre les bénévoles et les 150 salariés. Elle travaille en complémentarité avec la CAF, la Ville de Rennes, le Conseil Général, les bailleurs sociaux et les associations de quartier. L'A.R.C.S est déclinée par un slogan : les habitants en action !

Frédérique Le Guennec, coprésidente de l'association précise qu'il ne s'agit pas de services sociaux mais de lieux favorisant la mixité sociale. Le conseil d'administration est composé de 3 collèges : collège d'habitants : 6 administrateurs par centre social (3 titulaires et 3 suppléants), collège des membres qualifiés : 6 membres qualifiés ce sont des personnes qui par leurs compétences particulières peuvent concourir à l'objet de l'ARCS et Collège des membres de droit : 2 élus titulaires de la Ville de Rennes et 2 élus titulaires du Conseil d'Administration de la CAF. La Ville de Rennes et la CAF désignent les suppléants de leurs titulaires. Pour se présenter à un mandat d'administrateur, il faut être adhérent depuis au moins 6 mois à l'association par le biais de son centre social d'appartenance. Un mandat dure 3 ans et est 2 fois, il ne peut dépasser 9 années. Sachant qu'un Administrateur ne peut être titulaire que 6 ans sur les 9 années de mandat. Chaque centre social a son identité de territoire. Il y a donc deux dimensions à prendre en considération : le projet associatif global de l'association et le projet social de chaque centre social. Le porte d'entrée des habitants dans les centres sociaux est souvent la recherche des services tels que ALSH, halte garderie. L'adhésion n'est pas obligatoire. Progressivement, certains habitants vont devenir bénévoles puis adhérer. Le bénévole peut devenir administrateur s'il le souhaite, l'ARCS met à sa disposition des compétences internes, des formations dont un livret de formation de la Fédération des centres sociaux de Bretagne. Il s'agit d'un choix. Si le bénévole a envie de s'investir, cela veut dire qu'il se retrouve dans les valeurs portées par l'Association Rennaise des Centres sociaux. Francine Barny, bénévole au centre social de Villejean nous fait profiter de son expérience : au départ participante aux activités du centre, puis elle a commencé à participer au collectif d'animation qui est l'instance représentative de la vie du Centre Social. Elle a ensuite souhaité bénéficier de formations : une formation informatique et une formation appelée gérer des situations difficiles dans l'animation d'activité. Aujourd'hui, elle est vivement encouragée à candidater à la prochaine assemblée plénière du Centre Social Villejean à un mandat d'Administratrice pour le Conseil d'Administration de l'ARCS.

Pour plus d'informations : [www.centres-sociaux-rennais.fr](http://www.centres-sociaux-rennais.fr)

A la suite de ces interventions, Elsa Ginguené de l'association IVINE est venue présenter le projet «La pluie et le beau temps» un évènement visant à sensibiliser le grand public au changement climatique par un village des solutions esplanade Charles de Gaulle les 25, 26 et 27 septembre 2015. Vous pouvez vous impliquer et devenir bénévole !

Plus d'informations : [ivine.alwaysdata.net/wp](http://ivine.alwaysdata.net/wp).



---

## 2/ Le MAR à la maison des associations

Le Mouvement Associatif Rennais intègre la Maison des Associations.

La Maison des Associations est le fruit d'une réhabilitation de deux ans. D'une surface de 4000 m<sup>2</sup> dispose de différentes salles à location ainsi qu'un auditorium, une salle de danse, une salle de musique, d'un espace de restauration. L'APRAS, le Centre du bénévolat et Bug font partie de cette Maison. Canal fait également partie de cette nouvelle aventure. Différents espaces structurent la Maison des associations dont la salle d'exposition - espace dédié à la photographie qui accueille sa première exposition "Des Jeunes Gens Modernes" jusqu'au 19 mars et l'espace restauration. De plus, l'espace collaboratif dédié au travail collaboratif et à l'émergence de projets associatifs ouvre le 1er avril.

## 3/ Les projets du MAR

Le Mouvement associatif rennais a pour objet de regrouper des associations, de représenter la vie associative rennaise et de réfléchir au bénéfice des acteurs associatifs.

Le MAR c'est :

- partager et échanger sur les pratiques associatives ;
- réfléchir ensemble ;
- être au service de l'intérêt général ;
- coopérer, et développer une intelligence collective ;
- prendre place dans la cité, et construire le monde associatif de demain.

Il fonctionne en commissions de travail : politique, communication, brunch, maison des associations, rencontres de la vie associative, Europe.

Cette année, le MAR lance une réflexion collective visant à repenser le dialogue entre la ville et les associations. Dans un contexte complexe, cette démarche est innovante ! Si vous souhaitez contribuer aux activités du MAR contactez-nous.

## 4/ Nous contacter

**Mouvement Associatif Rennais**

6 cours des alliés

35000 Rennes

[www.mouvement-associatif-rennais.org](http://www.mouvement-associatif-rennais.org)

Facebook : [www.facebook.com/mouvement.associatif.rennais](https://www.facebook.com/mouvement.associatif.rennais)

Twitter : Asso\_MAR

[mar@assoreennes.org](mailto:mar@assoreennes.org)

02 99 85 83 13